

Ordre du jour
Réunion extraordinaire du conseil d'administration
de la Société québécoise pour la recherche en psychologie
Jeudi 21 octobre 2010 à 14h00

1. Congrès 2011
 2. Levée de la réunion
-

Procès-verbal
Réunion extraordinaire du conseil d'administration
de la Société québécoise pour la recherche en psychologie
Jeudi 21 octobre 2010 à 14h00

Membres présents : Annie Aimé, Jean-François Bureau, Jean Descôteaux, Carol Hudon, Frédéric Langlois, Mélanie Renaud, Philippe Roy, Réjean Tessier

Membres excusés : Aucun

D'entrée de jeu, Jean Descôteaux précise qu'il s'agit d'une réunion extraordinaire du conseil d'administration (CA) afin de discuter de points reliés au congrès 2011. Les points à aborder sont : (1) avancement de l'organisation du congrès (horaire et contenu prévus, budget anticipé) ; (2) arrimage entre le comité organisateur du congrès (COMORG) et le CA quant aux frais d'inscription du congrès ; et (3) prix Guy-Bégin. Le deuxième point est particulièrement important car le COMORG souhaite augmenter substantiellement les frais d'inscription au congrès, ce qui doit être approuvé par le CA.

1. Congrès 2011

1.1 Avancement de l'organisation du congrès

Jean Descôteaux demande à Réjean Tessier de faire un bilan quant à l'avancement de l'organisation du congrès 2011. Ce dernier indique que le congrès aura lieu du 18 au 21 mars 2011 et qu'il se tiendra à l'hôtel Château Laurier de Québec. Cet hôtel peut accueillir environ 350 congressistes et comprend 170 chambres ; le COMORG estime donc que l'établissement peut accueillir le congrès de la SQRP. Le choix de l'hôtel Château Laurier est aussi motivé par le coût peu élevé des chambres. Réjean précise qu'en réservant un bloc de 200 nuitées, étalées du vendredi au dimanche, il a pu négocier des prix très concurrentiels. Ainsi, le prix de la majorité des chambres sera de 109\$ (occupation simple ou double), plus 10\$ par personne additionnelle (jusqu'à une occupation quadruple). Mais il y aura aussi un bloc de chambres plus luxueuses à 134\$ (occupation simple ou double), plus 10\$ par personne additionnelle.

Frédéric Langlois demande si l'hôtel a suffisamment de salles pour tenir diverses activités simultanées (symposiums, séances de communications orales, séances de posters). Réjean Tessier répond à l'affirmative et donne les détails pour appuyer sa réponse. Il termine en disant que ces éléments d'organisation sont basés sur une estimation de 300 congressistes présents en même temps à l'hôtel et il a une certaine marge de manœuvre.

Réjean Tessier fournit ensuite quelques précisions quant au contenu du congrès. Avec le COMORG, il a été décidé qu'un thème sera associé au congrès 2011. Ce thème portera sur l'ouverture de la psychologie sur le monde, mais le libellé exact demeure à préciser. Ainsi, parmi les 12 symposiums ou ateliers prévus, il y en aura cinq sur invitation. Tous les symposiums sur invitation s'intégreront au thème du congrès. Réjean mentionne aussi que tous les directeurs des départements universitaires de psychologie seront invités à prononcer une allocution sur la façon dont les programmes de chaque université manifestent une ouverture sur le monde. Ensuite, il souligne qu'il y aura deux conférences prestige, une le vendredi et l'autre le samedi. L'une des conférences portera sur l'histoire et l'évolution de la psychologie au Québec ; l'autre portera sur l'évolution de la neuropsychologie au Québec. Réjean mentionne par ailleurs qu'il y aura des kiosques pour permettre aux centres de recherche de s'exposer durant le congrès. Les kiosques seront probablement dans une salle attenante à celle pour les présentations affichées. Lors de l'annonce du congrès, les centres de recherche seront invités à réserver un kiosque. Enfin, Réjean précise que l'envoi de l'annonce du congrès ne sera pas limitée aux membres de la SQRP ; l'annonce sera aussi envoyée aux professeurs de CEGEP ainsi qu'à des professeurs d'autres départements que la psychologie (p.ex., psychoéducation et sciences de l'éducation).

Jean-François Bureau demande si le COMORG a prévu des séances de communications orales libres. Réjean Tessier répond à l'affirmative et mentionne qu'il y aura deux formats de communications orales. Certaines auront une durée de 5 minutes et les autres auront un format plus traditionnel, c.-à-d. 10 min.

Réjean poursuit en disant qu'il souhaite établir des critères scientifiques suffisamment sévères pour qu'environ 10% des résumés soumis soient refusés. Le but visé est d'augmenter la valorisation d'une participation au congrès de la SQRP. Réjean ne pense pas que ça va diminuer la participation au congrès. Sur ce point, Jean-François Bureau mentionne qu'il avait appliqué une procédure similaire dans le cadre du congrès qui s'est tenu à Ottawa en 2009. Et il est aussi d'avis qu'il faut accroître la valorisation du congrès mais pour que la stratégie soit plus efficace, il suggère de publier le taux de rejet des communications à la suite du congrès 2011. Les autres membres du CA sont d'accord sur ce point, mais Frédéric Langlois souhaite que la possibilité de rejet d'une communication soit mieux annoncée lors de l'inscription. Réjean Tessier est d'accord et veillera à ceci.

Réjean termine son bilan en mentionnant que suivant la conférence prestige du vendredi, il y aura un cocktail dînatoire. Le samedi, toujours après la conférence prestige, il y aura un cocktail (2 consommations par personne) et plus tard en soirée, le COMORG aura réservé en exclusivité l'étage d'un bar sur la Grande-Allée ; les congressistes seront invités à y aller. Enfin, le samedi et le dimanche matin, de la nourriture (croissants, muffins, café, jus, etc.) sera à la disposition des congressistes dans les salles où se tiendront les activités. Les coûts de

ces activités et bénéfiques seront absorbés dans les frais d'inscriptions. Ceci mène à la discussion sur le point suivant.

1.2 Arrimage entre le COMORG et le CA quant aux frais d'inscription du congrès

Sur ce point, Réjean Tessier mentionne qu'il souhaite augmenter le prestige des congrès de la SQRP et ceci se traduira par la tenue de plusieurs activités originales lors du congrès 2011. Or, ces différentes activités imposent et justifient une augmentation du budget comparativement aux congrès antérieurs. L'augmentation du budget est également due au fait qu'il y aura cette année plusieurs conférenciers invités ; le COMORG souhaite défrayer certains frais de congrès pour ces personnes. Réjean souligne que même en considérant l'augmentation de 10\$ des frais d'inscription au congrès récemment approuvée par le CA (Cf. procès-verbal de la réunion du 6 juillet 2010), le COMORG ne peut garantir l'équilibre du bilan financier du congrès 2011. Actuellement, les estimations budgétaires sont de l'ordre de 52 000\$. Avec un tel budget, Réjean est d'avis que les frais d'inscription devraient être établis, pour les membres seniors, à 190\$ (+35\$ pour l'adhésion SQRP). Pour les membres juniors, les frais devraient être établis à 120\$ (+15\$ pour l'adhésion SQRP). Ces coûts prévoient un coussin de 1500\$, qui servirait à payer la location des salles advenant que le congrès n'enregistre pas les 200 nuitées prévues au contrat avec l'hôtel.

Jean Descôteaux demande aux membres du CA de réagir aux frais d'inscription suggérés par Réjean Tessier. Il rappelle que l'an passé, les coûts étaient 70\$ pour les membres juniors (+15\$ pour l'adhésion SQRP) et 115\$ pour les membres seniors (+35 pour l'adhésion SQRP). Dans la discussion qui s'ensuit, Frédéric Langlois mentionne qu'il est d'accord pour qu'il y ait cette année une augmentation importante pour les membres seniors ; Jean est du même avis. Mais les deux se questionnent sur l'ampleur de l'augmentation qui sera imposée aux étudiants. De son côté, Jean-François Bureau est d'avis que l'augmentation des coûts d'inscriptions devraient être plus graduelles, quitte à ce que la SQRP éponge un éventuel déficit à la suite du congrès 2011. Pour appuyer son propos, Jean-François mentionne que malgré l'augmentation des dépenses au cours de la dernière année, la santé financière de la SQRP est très bonne actuellement. La société pourrait donc se permettre d'éponger temporairement des pertes financières. Ici, Jean Descôteaux est d'avis que s'il faut augmenter les frais d'inscription au congrès, il est préférable de le faire en considérant les coûts réels du congrès. Les surplus de la SQRP devraient être réinvestis autrement. Sur cette intervention, tous les membres du CA sont d'accord.

Pour la suite de la discussion, Frédéric Langlois rappelle que la SQRP doit se garder un coussin pour compenser une éventuelle annulation d'un congrès et idéalement, il ne faut pas puiser dans ce coussin financier. Là-dessus, Réjean Tessier mentionne qu'il existe des plans d'assurance pour annulation de congrès (coûts d'environ 700\$). Il invite les membres du CA à considérer cette option pour les futurs congrès.

Le CA demande ensuite l'avis du représentant étudiant (Philippe Roy) en ce qui concerne l'augmentation des frais d'inscription au congrès. Philippe comprend et appuie l'idée de rehausser la qualité et le prestige de l'événement. Mais il trouve que l'augmentation des coûts pour les étudiants est somme toute élevée, surtout pour ceux qui paient les frais d'inscription

de leur proche (30% des étudiants selon Jean Descôteaux). Mélanie Renaud et Philippe Roy ajoutent qu'il existe des bourses permettant aux étudiants de présenter des résultats en congrès. Néanmoins, Philippe pense que l'augmentation des frais d'inscription pour les membres juniors devrait être moindre que celle proposée par Réjean Tessier.

Jean-François Bureau demande s'il est possible que les frais d'inscription soient différents entre les étudiants bacheliers et gradués. Réjean Tessier répond que ce n'est pas une mesure qu'il souhaite appliquer car elle serait difficile à gérer.

Frédéric Langlois et Jean Descôteaux sont d'avis que si les frais d'inscription augmentent substantiellement à partir de cette année, il faut être capable de bien justifier cette augmentation. Selon la présentation de Réjean Tessier au point 1.1, il est assez clair que les membres en auront pour leur argent lors du congrès 2011. Réjean ajoute qu'en considérant certaines inclusions (e.g., cocktail dînatoire du vendredi soir et nourriture dans les salles le matin, qui feront office de repas), les coûts totaux pour assister au congrès ne seront pas beaucoup plus élevés qu'auparavant. Jean-François est d'accord, mais il ajoute qu'il faudra bien mettre de l'avant que le coût des chambres est très bas cette année, ce qui compensera pour l'augmentation des frais d'inscription.

Pour tenter de faire unanimité, Jean Descôteaux propose que les frais d'inscription au congrès 2011 soient de 110\$ (+15\$: adhésion SQRP) pour les membres juniors et 190\$ (+35\$: adhésion SQRP) pour les membres seniors. Sur cette proposition, tous les membres du CA sont d'accord.

Pour terminer sur ce point, Réjean mentionne que le contrat avec l'hôtel Château Laurier est prêt et qu'il sera signé dans les plus brefs délais. De plus, il s'occupera d'envoyer rapidement l'annonce du congrès.

1.3 Prix Guy-Bégin

Réjean Tessier demande s'il faut prévoir du temps pour les présentations des récipiendaires des prix Guy-Bégin et si oui, quand. Frédéric répond en disant que les prix sont remis sur l'heure du dîner et que les présentations des récipiendaires sont annoncées à ce moment. Le choix du moment des présentations est laissé à la discrétion du COMORG.

Mélanie Renaud souhaite revenir sur l'intitulé des prix et elle demande si les quatre prix auront un libellé différent lors du congrès 2011. Le CA pense que les membres SQRP devront être sondés à ce sujet. Frédéric propose que le sondage soit effectué durant le prochain congrès. Tous sont d'accord

2. Levée de la réunion

Il est 15h50.